

INCIDENT

survenu à l'avion immatriculé F-GAHM

Événement :	sortie latérale de piste à l'atterrissage.
Cause identifiée :	technique d'atterrissage par vent traversier non maîtrisée.

Conséquences et dommages : hélice endommagée, balise latérale de piste cassée.

Aéronef : avion Robin DR 400 - 120.

Date et heure : mardi 30 mars 2004 à 15 h 25.

Exploitant : club.

Lieu : AD Limoges (87), piste 04 revêtue, 2500 x 45 m.

Nature du vol : circuits d'aérodrome.

Personnes à bord : pilote.

Titres et expérience : pilote, 50 ans, BB de février 2004, 47 heures de vol, toutes sur type, dont 36 en double commande et 29 dans les trois mois précédents.

Conditions météorologiques : sur le site de l'incident : vent 090° / 11 kt, CAVOK.

Circonstances

Le pilote décolle de l'aérodrome de Limoges en piste 04 afin d'effectuer quelques circuits d'aérodrome. Il explique qu'en finale, il positionne les volets sur le deuxième cran. Il précise qu'à l'atterrissage l'avion est correctement axé, sa vitesse est de 100 km/h. Le train principal touche la piste légèrement humide immédiatement suivi par le train avant. L'avion roule pendant quelques mètres avant que la trajectoire ne s'infléchisse vers la droite. Le pilote ne parvient pas à corriger cet écart et, soucieux de ne pas faire d'embarquée brutale, maintient cette trajectoire divergente jusqu'à la bordure de piste. L'avion heurte une balise latérale à environ 700 mètres du seuil de piste 04 et s'immobilise dans l'herbe à environ deux mètres du bord de piste. Le pilote, après accord du contrôleur, ramène l'avion au parking de l'aéroclub de manière autonome.

Le pilote ajoute qu'en finale il n'a pas ressenti les effets du vent traversier et donc qu'il ne les a pas suffisamment corrigés à l'atterrissage.